

aurait été plus facile si des rafraîchissements avaient été offerts juste à côté des salles de conférence, et non à plusieurs minutes de marche.

Le fossé qui sépare la recherche universitaire de la recherche sur le terrain est apparu au grand jour. Il est en partie creusé par le secret que beaucoup de sociétés perlières croient nécessaires pour préserver leur position.

Malgré les projets menés en collaboration, évoqués plus haut, l'information risque encore d'être muselée pendant des années, alors qu'elle pourrait profiter à l'ensemble de l'industrie perlière et contribuer à asseoir la position de celle-ci vis-à-vis d'autres secteurs de la joaillerie.

Une partie de la recherche universitaire pourrait tirer profit, dans l'immédiat, des connaissances communes aux perliculteurs, et les producteurs commencent tout

juste à percevoir l'utilité d'études entreprises il y a plusieurs dizaines d'années à propos de la structure de la nacre et du processus de formation de la perle.

On parle beaucoup, en ce moment, de l'application d'un enduit antibactérien sur le nucléus (après la publication d'études japonaises dans la presse, il y a une dizaine d'années). Or, il n'en a pas été question à la conférence, bien que de nombreuses fermes perlières mettent cette méthode à l'épreuve. Cela illustre bien la nécessité de faire circuler davantage l'information, nécessité que n'a satisfaite qu'en partie WAS '99.

(Des résumés d'exposés présentés à WAS '99 sont reproduits pages 24-36, rubrique Résumés. Ndr).



L'emploi dans le secteur perlicole de la Polynésie française : rectificatif

Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre article intitulé "Perles contre thonidés", paru dans le bulletin d'information *L'huître perlière* n° 11, de juillet 1998. Certes, le secteur de la perliculture se développe rapidement en Polynésie française, mais j'ai le sentiment que les chiffres que vous citez à propos de l'emploi dans ce secteur sont pour le moins optimistes. Vous parlez de 23 000 à 34 000 emplois "créés dans les atolls éloignés".

La quasi-totalité des fermes perlicoles sont situées sur l'archipel des Tuamotu et les îles Gambier, qui ne comptaient que 15 370 habitants en 1996, date du recensement. La main-d'œuvre représente environ 42 pour cent de cette population, soit 6 427 personnes, dont il faut déduire toutes celles qui ne vivent pas de la perliculture, toutes les îles de ces archipels ne se prêtant pas à cette activité.

Le nombre d'emplois liés à la perliculture est généralement estimé à 3 000-4 000. Votre estimation semble avoir été extrapolée d'un chiffre de 1989, auquel vous avez appliqué le taux de croissance de la production. Or, il semble que cette augmentation de la production a été le fait de très grandes fermes perlicoles, faisant appel à des méthodes de plus en plus modernes qui permettent des économies d'échelle et enregistrent des gains de productivité importants. La production des

exploitations familiales, qui demandent davantage de main-d'œuvre, ne représente que 10 à 20 pour cent de la production totale.

Il est incontestable que la perliculture a entraîné un repeuplement spectaculaire de ces archipels. De 1988 à 1996, la population a augmenté de 106 pour cent à Apataki, 80 pour cent à Arutua, 30 pour cent à Kaukura, 88 pour cent à Fakarava, 191 pour cent à Kauhei, 75 pour cent dans les îles Gambier, 57 pour cent à Makemo, 132 pour cent à Ahe, 79 pour cent à Manihi, 44 pour cent à Makatea et 46 pour cent à Rangiroa. Ces chiffres, remarquables en soi, illustrent les bénéfices que ces îles retirent de la perliculture. Mais ils ne concernent qu'une petite partie de la Polynésie française, et je ne pense pas que les emplois indirects créés dans ce secteur atteignent les proportions que vous indiquez, car le stockage et la commercialisation de ce produit peu pondéreux nécessitent une infrastructure beaucoup moins élaborée et une main-d'œuvre beaucoup moins nombreuse que la pêche thonière.

Bernard Poirine,
Maître de conférence en économie
Université française du Pacifique
B.P. 6570, Faaa, Tahiti
Polynésie française
Télécopieur : (689) 80.38.04 (bureau)
Mél. : bpoirine@ufp.pf

